

SERVICE / DIVISION	Service des travaux publics / Direction	No SD SD-2023-3756
OBJET	Recommander au conseil d'approuver une augmentation du programme triennal d'immobilisations (PTI) 2023-2025 pour le programme «53-10407 Conservation des chaussées et des trottoirs»	
No dossier(s) interne(s) : No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 00-Tous les districts		
Actions : BUDGET <p style="text-align: center;"> Demande d'achat : Non CT requis : Non Montant : 1 300 000,00 \$ </p> Unité administrative concernée Service des travaux publics		
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)		
CONTEXTE / JUSTIFICATIONS La présente demande d'augmentation du PTI vise à augmenter le PTI 2023 au Programme 53-10407 - Conservation des chaussées et des trottoirs. Ce programme, essentiel à l'entretien de nos infrastructures de bordures et trottoirs en béton, fait partie du portefeuille des investissements de la Ville. Cette augmentation du PTI permettra à la Ville de poursuivre la réalisation de plusieurs demandes de réfection de bordures et trottoirs découlant des demandes de permis de raccordement, de permis d'agrandissement d'entrées charretières, de nos travaux d'excavation d'égout et aqueduc ainsi que les demandes citoyennes.		
IMPACTS MAJEURS NE S'APPLIQUE PAS		
ASPECTS FINANCIERS Afin de poursuivre la réalisation des travaux, une augmentation du PTI de 1 300 000 \$ pour le programme « 53-10407 Conservation des chaussées et des trottoirs » est requise afin que celui-ci passe de 4 000 000 \$ à 5 300 000 \$ en 2023.		
CULTURE NE S'APPLIQUE PAS		
CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES NE S'APPLIQUE PAS		
CADRE NORMATIF NE S'APPLIQUE PAS		
REMARQUE(S)		
EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU de recommander au conseil d'approuver une augmentation du programme triennal d'immobilisations (PTI) de 1 300 000 \$ pour le programme «53-10407 Conservation des chaussées et des trottoirs» afin que celui-ci passe de 4 000 000 \$ à 5 300 000 \$ en 2023.		